

ROSEL *Infos*

Jou
d'informa
de RO

n° 22

Juin
2001

Directeur de la
publication:
Michel LEFONDRE

Réalisation:
Jean BELHOMME
Gisèle CHALLE
Catherine LE NY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER
Georges VOSNIER

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :
Tel.: 02 31 80 01 51

Le mot du Maire

La dernière réunion du Conseil Municipal, le 31 mai dernier, a été l'occasion d'une information et d'un échange de vues sur les conséquences de la loi Solidarité et Renouveau Urbain (S.R.U.) du 13 décembre 2000 qui est venue réformer la nature et le régime des documents d'urbanisme. Aux anciens schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) déjà devenus schémas directeurs en 1983, succèdent les nouveaux schémas de cohérence territoriale et les plans d'occupation des sols (les fameux POS) sont remplacés par les plans locaux d'urbanisme. Si, pour la révision du POS communal, la procédure est suffisamment avancée pour ne pas être affectée par la réforme législative, celle-ci va reposer, dans des termes renouvelés, la question du schéma directeur de l'agglomération caennaise qui englobe le territoire de Rosel.

En effet, la donnée nouvelle la plus importante de la loi SRU réside dans l'impossibilité d'ouvrir à l'urbanisation de nouvelles zones dans les communes situées à moins de 15 kms des limites d'une agglomération de plus de 15000 habitants et non couvertes par un schéma directeur devenu schéma de cohérence territoriale. En termes brutaux, cela signifie que leur développement est gelé, même si elles sont dotées d'un POS, dans l'attente d'un futur schéma de cohérence territoriale. Dès lors, nombre de communes qui se félicitaient d'échapper aux contraintes du schéma directeur de l'agglomération caennaise souhaitent intégrer, au plus vite, cette structure pour échapper à cette situation.

Or, alors que le schéma directeur actuel englobe 50 communes dont Rosel, c'est plus de 200 communes qui sont touchées par le périmètre tracé sur la base des 15 kms fixés par la loi. Et, au sein même de la Communauté Entre Thue et Mue, cinq communes sont situées à l'intérieur du schéma actuel (Cairon, Rosel, Lasson, Rots, Saint-Manvieu-Norrey) alors que les sept autres (dont Cheux, Le Fresne-Camilly et Bretteville l'Orgueilleuse) sont à l'extérieur de cette structure. La logique et leur souhait résidant évidemment dans leur intégration dans un schéma de cohérence territoriale élargi. Mais la révision du schéma directeur avec extension importante de son périmètre, pour nécessaire qu'elle soit, est une opération lourde et difficile et qui nécessitera des choix délicats. Les enjeux sont, en effet, importants et rejoignent ceux qui sont également en cause lorsqu'on évoque un « pays de Caen ». Et, malgré sa taille bien petite dans un tel cadre, notre commune et son territoire sont concernés. Affaire à suivre donc ...

M. LEFONDRE

COMPTE-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 AVRIL 2001

Travaux Portes des Champs : les travaux de réfection de voirie prévus en 2000 et reportés en 2001 sont toujours bloqués en raison de l'enquête du SIGAZ. Deux solutions sont envisageables : faire les travaux, au risque de devoir creuser à nouveau dans quelques temps pour le réseau de gaz ou demander à l'entreprise MARTRAGNY d'effectuer d'autres travaux pour un montant équivalent au marché initial. Mme MASSON va à nouveau contacter le SIGAZ. La décision est reportée à la prochaine réunion de conseil.

Mur du presbytère : le mur s'est écroulé en février sur une vingtaine de mètres. Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de l'entreprise FOSSEY de Rosel à 135 000 F. Mme TURBATTE propose de faire une demande de subvention au titre des petites communes rurales.

Extension de la Mairie : l'extension de la mairie nécessite un projet architectural. M. LEFONDRE propose de contacter M. COLIN-SUEUR qui s'est occupé de la rénovation du presbytère. M. PERIER suggère de prendre contact aussi avec l'architecte du Centre d'animation de Lasson-Rosel M. BARBEY.

POS : l'enquête publique aura lieu du 29 mai au 3 juillet 2001. Afin que le dossier soit complet, le conseil doit décider si les observations des services de l'état au sujet des zones inondables le long de la Mue doivent être intégrées au projet de POS arrêté en octobre 2000. Le conseil municipal décide de maintenir le projet de POS d'octobre 2000. Les personnes concernées par la zone inondable seront averties personnellement.

Communauté de communes et organismes intercommunaux : élection président et vice-présidents de la communauté entre Thue et Mue (voir article dans ce bulletin).

M. FONTAINE est délégué titulaire et Mme

TURBATTE suppléante au SIDOM dont la nouvelle Présidente est Mme LEROUX, maire de Thaon et M. FONTAINE l'un des trois Vice-présidents.

Mme MASSON a été élue Vice-présidente des Syndicats d'eau potable de Caen Ouest et de Bretteville l'Orgueilleuse.

Mme LUCAS est Vice-présidente du Centre d'Animation de Lasson-Rosel.

SEANCE DU 31 MAI 2001

Malgré de nombreuses relances de la part des élus, le SIGAZ n'a toujours pas donné de réponse. Le Conseil Municipal décide de demander à l'entreprise MARTRAGNY de commencer les travaux Portes des Champs.

Suite à la mise en place du Schéma d'Aménagement de Cohérence Territoriale, certaines communes, qui ne font pas partie du Schéma Directeur actuel, vont demander à rejoindre la structure afin de ne pas voir leur urbanisation future gelée. La commune de Rosel sera donc prochainement consultée à propos de l'élargissement du territoire couvert par le Schéma de Cohérence Territoriale lors de la révision de celui-ci.

AIAE (Association Intercommunale d'Aide à

l'Emploi) : le nouveau bureau se constitue de :

Président : M. MAURY, maire-adjoint de Thaon.

Vice-président : M. PIZY, maire d'Authie.

Trésorière : Mme LUCAS

Secrétaire : Mme LEROUX, conseillère municipale à Rots.

L'architecte Colin SUEUR accepte de s'occuper du projet d'extension de la mairie.

Un compte-rendu plus détaillé de ces conseils est affiché après chacun d'eux sur les panneaux d'affichage disposés à différents endroits de la commune.

Visite guidée des carrières d'ORIVAL



Grâce à l'association La Muse, une quarantaine de personnes a découvert les Carrières de Pierre d'Orival situées à une quinzaine de minutes de Rosel. Au XIX^e siècle, la moitié du Canton de Creully vit de cette exploitation. Cette pierre calcaire très pure et très dure a été utilisée entre autres pour la construction du Château de Creully, du Prieuré de St Gabriel, de la vieille église de Thaon, de la Cathédrale de Bayeux. Elle a même traversé la Manche pour l'édification du Parlement et de l'abbaye de Westminster... Le coin est boisé, fort riche en espèces végétales : orchidées, genévriers... et, propice à une agréable promenade.

LE PRESBYTERE

Après bien des palabres, il a été décidé en 1995, par le Conseil Municipal, la restauration de ce bâtiment. Ces travaux ont permis l'ouverture de 3 salles à l'étage, d'une salle de réception pouvant recevoir jusqu'à 40 personnes et d'une petite cuisine au rez de chaussée.

A quoi – A qui sont-elles destinées ?

Le lundi : le club des anciens se réunit une fois tous les 15 jours dans la salle du rez de chaussée pour différentes activités (rencontre, jeux, goûters).

Le mardi soir et le mercredi après-midi : 3 salles sont occupées par l'école de musique de l'association de la Vallée de la Mue. Les instruments enseignés sont le clavier, la guitare, la batterie, le saxophone ainsi que des cours de solfège.

Le vendredi soir : la chorale occupe la salle du rez de chaussée et une fois par mois une salle de l'étage est ouverte pour une soirée rencontre.

Au cours de l'année il sert aussi pour des réunions.

Le samedi et le dimanche : ce lieu peut-être soit occupé par une association de la commune pour une festivité municipale ponctuelle ou bien loué.

La location est proposée aux habitants de Rosel, Lasson, Cairen et Rots pour une somme de 600 F pour le week-end.

Pour l'année 2000, ces locations ont rapporté 14300 F et couvrent 80% des charges de fonctionnement (chauffage, électricité, eau).

Devant le succès des demandes de location, n'hésitez pas à réserver à l'avance pour une date bien déterminée dans l'année.

VOIRIE : RUE CLOS JOLI ET FRANCIS RUSSEL

La voirie de ces 2 rues a été entièrement refaite à l'automne 1999. Le béton bitumineux qui recouvre ces voies s'est partiellement dégradé laissant apparaître de nombreuses aspérités. Une étude est en cours pour en déterminer les causes, les entreprises concernées ayant reconnu le caractère tout à fait anormal de l'état de la voirie. L'entreprise qui a effectué ces travaux s'est engagée à refaire la portion de voie la plus détériorée située à proximité de la ferme.

INTERCOMMUNALITE

Après les élections municipales, la communauté de communes " Entre Thue et Mue ", constituée de 12 communes (11104 habitants, 8010 hectares) a élu président et bureau le 18 avril 2001.

Le conseil communautaire, composé de 30 délégués, a procédé à l'élection du bureau constitué de 12 membres : 1 président, 7 vice-présidents et 4 membres.

Le nouveau bureau est le suivant :

Président : **M. FLEURY Christian**, conseiller municipal à Rots.

1er Vice-président : **M. Yver Claude**, Maire de Cairen.

2ème Vice-président : **M. DUPRE Philippe**, Maire du Fresne-Camilly.

3ème Vice-président : **M. QUENAULT Jacques**, Maire-adjoint à Cheux.

4ème Vice-président : **M. DUBOIS Patrick**, Conseiller municipal à Bretteville l'Orgueilleuse.

5ème Vice-président : **Mme ESCURE Solange**, Maire-adjoint à Lasson.

6ème Vice-président : **M. GAILLARD Jean-Louis**, Conseiller municipal à St Manvieu-Norrey.

7ème Vice-président : **M. LERREDE Maurice**, Maire de Brouay.

Les commissions :

Voiries et effacement des réseaux : **M. YVER Claude**.

Finances : **M. DUPRE Philippe**.

Sport, loisirs et culture : **M. QUENAULT Jacques**.

Développement économique, SDAU, politique de l'habitat social : **M. DUBOIS Patrick**.

Domaine scolaire et périscolaire : **Mme ESCURE Solange**.

Communication et relations extérieures : **M. GAILLARD Jean-Louis**.

Environnement, ordures ménagères et syndicats des rivières : **M. LERREDE Maurice**.

ANNONCES :

ASSOCIATION DE LA VALLEE DE LA MUE : Ecole de musique.

Les inscriptions pour la saison 2001-2002 se feront le samedi 8 septembre 2001, de 14h à 17h, au Centre d'animation de Lasson-Rosel.

Les cours reprendront le 10 septembre 2001.

COMITE DES FETES :

Foire aux greniers, le 9 septembre 2001, au Centre d'animation de Lasson-Rosel.

Inscription : Mme LUCAS Marie-Jo : 02 31 08 47 02 ou M. MENEZ Emmanuel : 02 31 08 15 58.

COMITE DE JUMELAGE :

Séjour de nos amis anglais du 14 septembre au 17 septembre (sauf changement de dernière minute)

JOURNEE DU PATRIMOINE : Dimanche 16 septembre.

ENCOMBRANTS : ROSEL : Lundi 24 septembre 2001. **BURON :** Lundi 17 septembre 2001.

Le GAZ... à Gruchy

Après enquête du conseil municipal, nous avons fait savoir au SIGAZ l'intérêt manifesté par les habitants du hameau de Gruchy pour la desserte en gaz de ville.

A la suite de quoi... Gaz de France refait une enquête pour confirmer l'opinion que vous avez exprimée.

Il convient donc que vous leur réaffirmiez votre souhait de voir cette extension se réaliser.